

Compte-rendu du Groupe Habitat Privé du 9 septembre 2019

- Membres du GHP présents : Nicolas CROZET (*URBANIS*), Damien Le CLERC (*CITEMETRIE*), Thierry Colin (*URBAM*), Nico DEMBINSKI (*ALTAIR*), Yves JULOU
- Excusés : Pierre OLIVIER, Serge SOKOLSKY

1. Suivi de la convention Anah

- Avenant 2019 signé par Bénédicte de Lataulade le 8 juillet. Réception de l'avenant signé par l'Anah ce jour, pendant la réunion !
- Nouvelle interlocutrice Anah pour le suivi de la convention : Jessica Brouard-Masson, directrice de l'expertise et des politiques publiques. La dernière réunion de suivi de la convention s'est tenue le 9 avril. Il est décidé de proposer une réunion de rentrée après le 14 octobre, date de la prochaine réunion du GHP. Yves et Nicolas feront un point d'avancement des actions de la convention.
- Suivi des paiements : le solde 2018 a été réglé. L'acompte 2019 est en principe déclenché à la signature de l'avenant.
- Renouvellement de la convention triennale à envisager. La convention actuelle expire le 31 décembre 2019.

2. Plaquette de présentation communication du GHP

Devis signé le 4 sept par B d L pour mise en forme par Yasmine Grandi et insert d'une page recto verso dans la plaquette ACAD (Mine de Créa). Demandé à Yasmine une sortie pour fin septembre afin de pouvoir valider lors de la prochaine réunion physique du GHP le 14 octobre

3. Charte qualité

Cette charte a été validée au 1er semestre 2018. Un tour de table montre qu'elle est toujours d'actualité pour le GHP et que chaque membre est prêt à la signer et à la diffuser au sein de sa structure. On attend le retour de Yasmine Grandi fin septembre. On décidera d'un calendrier de signature et de diffusion lors de la réunion GHP du 14 octobre.

4. Suite de la rencontre d'Action logement le 25 juin

Nous avons rencontré Jean-René Poillot, Directeur suivi du pôle services Action Logement Groupe, pour envisager les synergies possibles sur le Plan investissement volontaire d'Action logement sur le vieillissement et la rénovation énergétique.

Action Logement attend un retour de l'ACAD sur le contenu de la mission des opérateurs et sur la Charte (voir le CR de la réunion GHP du 25 juin).

Un débat s'engage sur la capacité d'Action Logement Service à répondre aux demandes et sur les conditions de rémunération des opérateurs en opération programmée. Les opérateurs ont beaucoup de mal à connaître les conditions de recevabilité en action cœur de ville (ACV), bien qu'Action Logement participe aux comités de pilotage de ces opérations.

En conclusion, l'ACAD est d'accord sur le principe de signer une convention avec AL pour les plans

d'investissement volontaire, mais souhaite des éclaircissements sur la rémunération de l'ingénierie et sur les conditions de recevabilité des dossiers.

Il est décidé que Nicolas Crozet réponde positivement à la demande de signature d'une convention entre Action Logement et l'ACAD et qu'il propose à Jean René Poillot de venir le 14 octobre répondre à nos questions.

Suite au mail de Nicolas du 10 septembre, les points suivant sont confirmés :

- s'agissant de la TVA, les prix indiqués sont bien des prix TTC. ALS est bien conscient des distorsions avec les structures non soumises à TVA, mais n'a pas de marge de manœuvre.
- s'agissant de l'application de la rémunération « complémentaire » dans le cadre des dossiers en secteur programmé (OPAH ou PIG), Nicolas Crozet a proposé :
 - que la rémunération complémentaire s'applique
 - que soit inscrit dans les conventions de partenariat que lorsqu'un propriétaire est accompagné dans le cadre d'une opération programmée son dossier ALS soit systématiquement orienté vers l'opérateur du programme concerné afin que le propriétaire ait un seul interlocuteur.Thierry DURAND reviendra vers nous pour nous apporter une réponse.

En parallèle, Thierry Durand demande à chaque opérateur ACAD de faire remonter, d'ici le **16 septembre** (date d'ouverture de la plate-forme), la liste des territoires sur lesquels nous nous positionnons comme AMO du PIV, sous un format tableur contenant :

- nom de la mesure PIV ALS
- opérateur
- contact au sein de l'opérateur (nom - tel - mail)
- département(s)

En outre, Thierry DURAND a bloqué la date du 14/10 pour un échange avec nous.

5. Préparation de la rencontre ACAD - ANRU du 5 novembre

Une matinale de l'ACAD, consacrée à l'ANRU, est prévue le 5 novembre de 9h30 à 11h30.

Deux des membres présents, Urbanis et Citémétrie sont impliqués dans des opérations ANRU, principalement au titre des copropriétés et du relogement. Damien et Nicolas transmettent à Yves les coordonnées des interlocuteurs de leur structure qui pourront préciser l'objet de leurs opérations et éventuellement faire remonter des questions ou des observations à l'ANRU.

6. Documentation du FORUM

L'ACAD, en tant que membre du FORUM, a rapatrié le fonds documentaire produit par le FORUM. La question se pose de la légitimité de la mise à disposition publique de ces documents sur le site de l'ACAD. Damien fait remarquer qu'il n'est pas « politiquement » souhaitable que l'ACAD interfère avec l'Anah qui doit reprendre ce fonds documentaire, en le mettant à disposition des non membres de l'ACAD. Nicolas, en tant que membre du CA, s'en assurera lors de la prochaine réunion du FORUM.

7. Points divers

- Quali SR. Suite à donner à l'idée d'adhésion ? point reporté au 14 octobre.
- Programme ACV : opérations impactées ? Assez peu semble t'il, car du point de vue général des présents, les opérations ACV ne sont pas vraiment différentes des OPAH RU.

CR rédigé par Y Julou le 10 septembre 2019

Prochaine réunion physique du GHP : lundi 14 octobre 2019 à 14h